

## NON A LA SUPPRESSION DU SERVICE MÉDICAL DE L'ASSURANCE MALADIE !

Le Service Médical de l'assurance maladie va bientôt être supprimé et ses salariés seront intégrés au sein des Caisses Primaires (CPAM).

Plus de 7 200 salariés sont concernés (personnel médical et techniciens).

L'annonce soudaine nous a sidérés et a engendré une angoisse légitime du fait du prochain changement brutal et non concerté d'employeur et de nos missions au quotidien.

### **Nous sommes tous concernés !**

En effet, le service Médical donne les avis concernant les arrêts maladie, les maladies professionnelles, les accidents de travail, les affections de longue durée (100%), les invalidités, les transports sanitaires, les retraites pour inaptitude. Ces avis sont donnés en toute indépendance par rapport aux Caisses qui elles payent les prestations.

L'intégration du Service Médical au sein des caisses primaires ferait peser le risque de voir cette indépendance remise en question, avec des **caisses primaires** devenant à la fois juge et partie, **payeur et contrôleur, et de voir certaines missions qu'exerce le Service Médical disparaître.**

Avec la disparition du Service Médical, s'opèrerait donc un glissement vers une logique comptable ainsi qu'une menace sur le secret médical : 60 millions d'assurés sont concernés. Aujourd'hui, le secret médical est garanti et protégé par le personnel médical et l'ensemble des techniciens du Service Médical.

Si ce projet aboutit, demain, 80 000 salariés auraient accès à vos données de santé !

***Pour la défense du Service Médical et des assurés, pour l'équité sur le territoire, nous sommes mobilisés et déterminés pour la défense du Service Médical et des valeurs de la Sécurité Sociale !***

***A votre tour mobilisez-vous pour vos droits :***

***signez la pétition !***

